

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Barreled Fuel	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8484-158332/A	Date 2015-01-20
Client Reference No. - N° de référence du client W8484-158332	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$EDM-017-10357	
File No. - N° de dossier EDM-4-37245 (017)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-03-02	Time Zone Fuseau horaire Mountain Standard Time MST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Logan, Elizabeth	Buyer Id - Id de l'acheteur edm017
Telephone No. - N° de téléphone (780) 497-3956 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 101 COLONEL BY DR. OTTAWA Ontario K1A0K2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TITRE: CARBURANT - PALETTISÉS PRODUITS EN BARILS

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin
2. Ententes sur les revendications territoriales globales
3. Compte rendu
4. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense
12. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes:

- Annexe **A** - Besoin et Base de Paiement
Annexe **B** - Plan des possibilités offertes aux Autochtones

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-158332/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-4-37245

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm017

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-158332

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'Annexe A, Besoin et Base du paiement;

2. Entente sur les revendications territoriales globales (ERTG)

Le marché proposé est assujéti aux dispositions de l'Entente sur les revendications territoriales globales du Nunavut.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-09-25), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC seront acceptées.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Alberta, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-158332/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-4-37245

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm017

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-158332

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier ou 1 copie télécopiée)
Section II : Soumission financière (1 copie papier ou 1 copie télécopiée)
Section III : Attestations (1 copie papier ou 1 copie télécopiée)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la Besoin et Base de paiement, Annexe "A". Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

Les soumissionnaires sont priés de remettre une copie de leur Plan des possibilités offertes aux Autochtones conformément à l'annexe B.

1.1 Exchange Rate Fluctuation

C3011T (2013-11-06), Exchange Rate Fluctuation

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-158332/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-4-37245

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm017

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-158332

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire atteste que les produits offerts respecte les spécifications décrites à l'annexe « A ».
- b) Le soumissionnaire répond à l'exigence de livraison obligatoire.

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Calcul du prix de l'offre

Le prix offert total sera calculé selon la méthode suivante:

- a) Les prix unitaires indiqués pour chaque article sera multipliés par la quantité estimative pour obtenir un prix total par article. Les prix totaux par article seront additionnés pour déterminer le prix de l'offre totale.
- b) Le prix offert total sera alors réduit du montant de la réduction en pourcentage applicable (à des fins d'évaluation seulement) obtenue aux termes de l'annexe B, Plan des possibilités offertes aux Autochtones, pour obtenir le prix évalué.

1.2.2 Plan des possibilités ouvertes aux Autochtones

Les critères d'évaluation sont détaillées dans le Plan des possibilités ouvertes aux Autochtones, annexe B.

1.2.3 Clause du *Guide des CCUA*

A0220T (2014-06-26), Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des «soumissionnaires admissibilité limitée» (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des «soumissionnaires admissibilité limitée» du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe "A", Besoin et Base de paiement.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2014-11-27), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **16 mars 2015**.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Elizabeth Logan
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Approvisionnement, Région de l'Ouest
Place ATB, tour Nord
10025, avenue Jasper, 5e étage
Edmonton (Alberta) T5J 1S6

Téléphone: (780) 497-3956
Télécopieur: (780) 497-3510
Courriel: elizabeth.logan@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-158332/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-4-37245

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm017

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8484-158332

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-158332/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm017

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-158332

File No. - N° du dossier

EDM-4-37245

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5.2 Chargé de projet

(Pour être nommé dans le contrat.)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____

Télécopieur : ____ ____ _____

Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Titre : _____

Téléphone : ____ ____ _____

Télécopieur : ____ ____ _____

Courriel : _____

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme précis dans l'annexe A - Besoin et Base du paiement; Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Clause du *Guide des CCUA* H1000C (2008-05-12), Paiement unique

6.3 Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.4 Clause du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur province de l'Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- c) les conditions générales 2010A (2014-11-27), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin et Base du paiement;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

11. Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

12. Clauses du *Guide des CCUA*

A9062C (2011-05-16), Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes
B1505C (2006-06-16), Transport des matières dangereuses
B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires
D3015C (2014-09-25), Marchandises dangereuses/produits dangereux
G1005C (2008-05-12), Assurances

BESOIN ET BASE DE PAIEMENT ANNEXE "A"

1. Pour l'approvisionnement de barils de carburant pour le Département de la Défense Nationale, La Force opérationnelle interarmées Nord (FOIN), Yellowknife, NT pour l'opération NUNALIVUT 2015.
- Les prix unitaires fermes sont FAB destination et incluent tous les frais de livraison à l'adresse indiquée ci-dessous.
 - Les prix unitaires fermes n'incluent pas la TPS/TVH. Elle sera ajoutée (si elle s'applique) à titre d'élément distinct sur chaque facture produite pour un contrat.
 - Les prix unitaires fermes incluent tous les environnements frais, recyclage, suppléments pour le carburant, frais de baril et les taxes applicables.

Art.	Description	Quantité [A]	Prix unitaire ferme [B]	Prix calculé [A X B]
1.1	45 gallons (205 litres) Baril Essence automobile CAN/CGSB-3.5-2011 Grade 1 zone H <ul style="list-style-type: none"> • L'inscription suivante doit être apposée sur les barils : JFTN , OP NUNALIVUT 2015. • Quantité de carburant par baril : 98 %. • À livrer à raison de 4 barils par palette de chariot élévateur, le tout cerclé conformément à l'appendice A. • Les barils peuvent être de n'importe quelle couleur. 	100 barils	\$ _____	\$ _____
1.2	45 gallons (205 litres) Baril Carburant diesel pour véhicules automobiles (routiers) CAN/CGSB-3.517-2007 Type A mars-mai Cambridge Bay <ul style="list-style-type: none"> • L'inscription suivante doit être apposée sur les barils : JFTN, OP NUNALIVUT 2015 • Quantité de carburant par baril : 98 %. • À livrer à raison de 4 barils par palette de chariot élévateur, le tout cerclé conformément à l'appendice A. • Les barils peuvent être de n'importe quelle couleur. 	225 barils	\$ _____	\$ _____
1.3	45 gallons (205 litres) Baril Naphte (Combustible) CAN/CGSB-3.27-2012 <ul style="list-style-type: none"> • L'inscription suivante doit être apposée sur les barils : JFTN,OP NUNALIVUT 2015. • Quantité de carburant par baril : 98 %. • À livrer à raison de 4 barils par palette de chariot élévateur, le tout cerclé conformément à l'annexe A. • Les barils peuvent être de n'importe quelle couleur. 	10 barils	\$ _____	\$ _____
PRIX DE L'OFFRE TOTALE:				

2. La livraison est obligatoire d'être au plus tard le 16 mars 2015.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8484-158332/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-4-37245

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm017

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8484-158332

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Recontre obligation de livraison : _____(oui) _____(non)

3. Les barils et les palettes ne seront pas retournés.

4. Adresse de livraison :

Unité de soutien du secteur (USS) Nord, Services techniques (Svc tech) -
Approvisionnement

Emplacement d'opérations avancé (EOA), Aire de chargement no 2
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

AUTOCHTONES CONSIDÉRATIONS OPPORTUNITÉS..... ANNEX "B"

Les réductions exprimées en pourcentage ci-après qui s'appliquent au prix offert évalué (pour les besoins de l'évaluation seulement) permettent au soumissionnaire de garantir que des avantages sont offerts à des Autochtones.

Afin de respecter les exigences de l'Entente sur les revendications territoriales globales des Inuit du Nunavut, le soumissionnaire doit prouver :

	Considération d'Opportunités des Inuit du Nunavut	Réduction disponible	Réduction accordée (en %)
a)	Présence de sièges sociaux, de bureaux administratifs ou d'autres établissements dans la région du Nunavut. Fournir adresse, nom, numéro de téléphone et numéro de télécopieur _____	1%	
b)	Dans l'exécution des marchés, embauchage de travailleurs qui sont des Inuit, recours aux services professionnels des Inuit ou de fournisseurs qui sont soit des Inuit, soit des entreprises inuit. S'il vous plaît fournir des détails : _____ _____	2%	
c)	Prise d'engagements, dans le cadre du marché, relativement à la formation en cours d'emploi ou au perfectionnement professionnel des Inuit. S'il vous plaît fournir des détails : _____ _____	2%	
	TOTAL DE LA RÉDUCTION MAXIMALE DISPONIBLE	5%	

L'entrepreneur atteste qu'il l'engagement des avantages des Inuits présentés avec sa soumission est exacte et complète.

(Nom, en lettres moulées)

(Signature de l'agent commercial autorisé)

(Date)